



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 1^{er} septembre 2015



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 34

Rolle, le 18 août 2015

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 1^{er} septembre prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Engagement de 3 aides-concierges pour le Martinet D. Le principe de ces engagements validé par l'ASPAIRE et la Municipalité date d'avril 2015. La mise au concours des postes a suscité le dépôt de 110 dossiers de candidature. Sur proposition de la délégation composée de représentants de la Commune et de l'ASPAIRE, la Municipalité a engagé M. Fernando Resende à 100 %, M. Jonny Gomes Costa pour le poste à 50 % et M. Luc Meyer pour celui à 40 %, fixant leur entrée en fonction au 17 août 2015.

Engagement de 3 apprentis. Avec celui de Mme Marylin Goumaz en qualité d'agente de propreté (communiqué N° 33), la Commune comptera 2 autres apprentis à la rentrée d'août : un agent d'exploitation pour la Voirie en la personne de M. David Haldi, de Saint-Oyens, âgé de 16 ans, qui a obtenu son certificat de fin de scolarité à Rolle, et une employée de commerce, Mlle Naomi Dos Santos, une Rolloise de 21 ans qui a terminé un premier apprentissage de projeteuse en technique du bâtiment sanitaire.

Engagement d'une auxiliaire à la cantine scolaire. L'arrivée d'une quinzaine d'écoliers supplémentaires à la rentrée d'août, en provenance principalement de Mont-sur-Rolle et de Perroy, nécessite un renforcement des effectifs de la cantine. Les « petits clients » seront répartis dans les containers de l'ancienne UAPE des Buttes, qui accueillent déjà des élèves du secondaire, puis dans le courant de l'automne à la Salle communale. La nouvelle collaboratrice à temps partiel requise pour ce poste a été trouvée en la personne de Mme Gilberte Scoletta, de Rolle ; elle entrera en fonction dès le 24 août prochain. Son salaire sera pris en charge par l'ASPAIRE.

2. Plan canicule 2015

Quelque 120 personnes âgées de 75 ans et plus, vivant seules et sans lien direct avec une famille ou le CMS, ont été recensées à Rolle et ont fait l'objet d'un courrier de la Municipalité (flyer « Canicule, rester au frais » édité par le service de la santé publique). Le premier bilan du déclenchement du plan à Rolle est le suivant (3 juillet) : 114 personnes ont été contactées par téléphone (sur la base d'une liste établie de concert avec le CMS), dont 28 visitées à leur domicile. Cinq personnes ont requis une visite journalière, 5 autres ont souhaité un contact quotidien. La réactivation du plan canicule et son maintien dans le courant du mois de juillet a nécessité le suivi de 2 personnes, quotidiennement par téléphone, outre 10 autres seniors contactés tous les jours sans compter celles et ceux qui ont pu obtenir un soutien de proches. Parmi tous les aînés suivis par la Commune (114 au départ) seuls 2 d'entre eux ont nécessité un séjour à l'hôpital, dont un en raison d'une chute. Ces contacts ont généralement été très appréciés par les intéressés.

3. Vice-présidence de la Municipalité 2015-2016

Selon le tournus établi lors de sa séance constitutive du 30 mai 2011, la dernière année politique de la législature échoit à M. Denys Jaquet, doyen de fonction (qui avait déjà assuré ce mandat en 2011-2012). Des remerciements sont adressés à M. Cédric Echenard pour la « vice-syndicature » exercée les 12 mois précédents.

4. Taxes déchets 2015

En lien avec les conclusions du préavis 2011-2016 / N° 28 approuvé par le Conseil communal le 13 novembre 2013, la Municipalité a reconduit les tarifs actuellement en vigueur pour 2015, à savoir des taxes forfaitaires à hauteur de Fr. 70.— pour les personnes physiques, Fr. 200.— pour les entreprises et Fr. 100.— pour les micro-entreprises. Basée sur les comptes 2014, cette décision se fonde sur une analyse des coûts de traitement des déchets : les revenus liés aux rétrocessions SADEC et DESA, outre la vente de sacs composte et la participation de Gilly, représentent Fr. 728'186.— sur Fr. 1'151'935.— de charges (soit 63 %). Les revenus sur les taxes forfaitaires sont de Fr. 334'402.—, soit 44 % de l'excédent de charges des comptes 4500 (ordures ménagères) et 4510 (centre déchetterie) de Fr. 758'150.—. Ce qui milite pour un maintien des tarifs appliqués un an plus tôt.

5. Travaux Grand-Rue et « Couper de ruban » du 12 septembre 2015

Sans évoquer par le détail la fin prochaine du « chantier du siècle » qui bat encore son plein, la Municipalité a plaisir à constater le bon suivi du calendrier et la bonne facture (au sens propre comme au figuré...) des travaux entrepris il y a quelque 20 mois déjà, c'était en automne 2013. Pour mémoire, l'ouverture officielle de la Grand-Rue à la (double) circulation sera célébrée par sa... fermeture complète samedi 12 septembre : à la partie officielle du matin, dès 10h.00 en présence de la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, succéderont diverses animations mises sur pied par le GREC (Groupement rollois des entreprises et commerces) tout au long de l'après-midi.

6. Rentrée scolaire

Lundi 31 août verra l'ouverture de 14 des 16 salles de classes offertes aux élèves et aux enseignants du Martinet « D », en attendant la finition des 2 dernières. Et du côté de l'ex-cure de Rolle, la nouvelle UAPE ouvrira ses 51 places aux écoliers rollois ce même lundi 31 août.